

**MOBILITES
CAT - A**

Liste des avis émis par la commission administrative paritaire du 22 octobre 2015 sur les mutations internes comportant changement de résidence ou modification de la situation de l'agent au sens de l'article 52 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Le 22 octobre 2015, les membres de la commission administrative paritaire des officiers de sapeurs-pompiers de catégorie A ont émis un avis favorable aux mutations envisagées au titre de l'année 2015 pour les officiers de sapeurs-pompiers qui ont été présentées par les services départementaux d'incendie et de secours.

Catégorie A

DÉPARTEMENTS	SENS DE L'AVIS	OBSERVATIONS
Ain	-	
Aisne	-	
Allier	-	
Alpes de Haute-Provence	-	
Hautes-Alpes	-	
Alpes-Maritimes	Favorable	
Ardèche	Favorable	
Ardennes	-	
Ariège	-	
Aube	-	
Aude	-	
Aveyron	-	
Bouches-du-Rhône	Favorable	
Calvados	Favorable	
Cantal	-	


DÉPARTEMENTS	SENS DE L'AVIS	OBSERVATIONS
Charente	-	
Charente-Maritime	-	
Cher	-	
Corrèze	-	
Corse-du-Sud	-	
Haute-Corse	-	
Côte d'Or	-	
Côtes d'Armor	-	
Creuse	-	
Dordogne	-	
Doubs	-	
Drôme	Favorable	
Eure	-	
Eure-et-Loir	-	
Finistère	Favorable	
Gard	Favorable	
Haute-Garonne	-	
Gers	-	
Gironde	Favorable	
Hérault	-	
Ille-et-Vilaine	-	
Indre	-	
Indre-et-Loire	-	

DÉPARTEMENTS	SENS DE L'AVIS	OBSERVATIONS
Isère	-	
Jura	-	
Landes	Favorable	
Loire-et-Cher	-	
Loire	-	
Haute-Loire	-	
Loire-Atlantique	-	
Loiret	-	
Lot	-	
Lot-et-Garonne	-	
Lozère	-	
Maine-et-Loire	Favorable	
Manche	-	
Marne	-	
Haute-Marne	-	
Mayenne	-	
Meurthe-et-Moselle	-	
Meuse	-	
Morbihan	Favorable	
Moselle	Favorable	
Nièvre	-	
Nord	-	
Oise	-	

DÉPARTEMENTS	SENS DE L'AVIS	OBSERVATIONS
Orne	-	
Pas-de-Calais	-	
Puy-de-Dôme	-	
Pyrénées-Atlantiques	-	
Hautes-Pyrénées	-	
Pyrénées-Orientales	Favorable	
Bas-Rhin	Favorable	
Haut-Rhin	Favorable	
Rhône	-	
Haute-Saône	-	
Saône-et-Loire	-	
Sarthe	Favorable	
Savoie	Favorable	
Haute-Savoie	-	
Seine-Maritime	-	
Seine-et-Marne	Favorable	
Yvelines	-	
Deux-Sèvres	-	
Somme	-	
Tarn	-	
Tarn-et-Garonne	-	
Var	Favorable	
Vaucluse	Favorable	

DÉPARTEMENTS	SENS DE L'AVIS	OBSERVATIONS
Vendée	-	
Vienne	-	
Haute-Vienne	-	
Vosges	-	
Yonne	-	
Territoire-de-Belfort	-	
Essonne	-	
Val-d'Oise	Favorable	
Guadeloupe	-	
Martinique	-	
Guyane	Favorable	
La Réunion	-	
Mayotte	-	

Pour le ministre et par délégation,


Le chef de service, adjoint au Directeur
Général de la Sécurité Civile
et de la Gestion des Crises,
chargé de la Direction
des Sapeurs-pompiers

Julien MARION